FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025

Le Fonds pour une Presse Libre (FPL) est un organisme à but non lucratif ayant pour objet « de défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme ; contribuer à la protection du droit de savoir et de la liberté de dire à l'heure de la révolution numérique ; promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, au service du bien commun et de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices » (Journal Officiel de la République française, 14 septembre 2019).

Fonds pour une Presse Libre - 31-35 rue de la Fédération – 75015 Paris
https://fondspresselibre.org/

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 2

PRÉAMBULE 4

I. FONCTIONNEMENT DU FONDS 5

A. PRÉSENTATION 5

B. ORGANISATION 6

C. CHARTE ÉTHIQUE 8

II. RAPPORTS DU FPL AVEC LES TIERS 9

A. LES ACTIONS DE PROSPECTION DE DONATEUR.RICES MENÉES PAR LE FPL 9

B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER SUR LA MISSION DU FPL 10

C. CRÉATION DU FONDS RIPOSTES CONTRE LES PROCÉDURES-BÂILLONS 15

III. LES PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LE FPL EN 2025 16

A. LE SIXIÈME APPEL À PROJETS : « ENQUÊTER, RÉVÉLER, DÉMONTER » 18

1. BASTA!/HORS-CADRE : « LA NOUVELLE PHILANTHROPIE D'EXTRÊME DROITE » 18

2. BASTA!/SPLANN : « HOOLIGANISME ET ULTRAS : L'ÉCOLE DE RECRUTEMENT DE L'EXTRÊME DROITE » 18

3. DISCLOSE / LA TOPETTE : « LES NOUVEAUX INSTITUTS DE DÉFORMATION » 18

4. L'ARLÉSIENNE/PRESSE-PAPIERS : « LE SUD-EST, LABORATOIRE DE LA CASSE SOCIALE DE L'EXTRÊME DROITE» 19

5. L'ARRIÈRE-COUR : « QUELLE AGRICULTURE L'EXTRÊME DROITE DÉFEND-ELLE VRAIMENT ? » 19

6. LE POULPE : « L'ORNE, DÉPARTEMENT RURAL SOUS LES COUPS DE BOUTOIR DE L'EXTRÊME DROITE » 19

7. L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES : « FAF-UP NATION? : DISSÉQUER LES LIENS ENTRE LA TECH ET L'EXTRÊME-DROITE EN FRANCE » 20

8. ORIENT XXI : « ALLEMAGNE-AUTRICHE, L'EXTRÊME-DROITE ENTRE SOUTIEN À ISRAËL ET FANTÔMES ANTISÉMITES » 20

9. RUE89LYON : « L'EXTRÊME DROITE À LYON : QUINZE ANS D'IMPUNITÉ » 20

B. LE SEPTIÈME APPEL À PROJETS : « GÉNÉRALISTE » 21

1. LA DISPARITION : « LA CORRESPONDANCE » 21

2. ARRÊT SUR IMAGES : « PORTAIL D'ABONNEMENT ET DE LECTURE COMMUN DE LA PRESSE INDÉPENDANTE » 21

3. MOUAIS / SPPP : « UN SYNDICAT DE LUTTE POUR LA PRESSE LIBRE, LA SUITE » 21

4. LES AUTRES POSSIBLES : « DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET REFONTE DU SITE » 22

5. MEDIACITÉS : « RADAR 2026 : ÉLUS ET CANDIDATS AUX MUNICIPALES À L'ÉPREUVE DES FAITS » AVEC MOB 22

6. MEDIACITÉS/WE REPORT : « ENQUÊTER SUR UN PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL MAJEUR » 23

7. PARALLÈLE SUD : « CRÉER UNE APPLICATION IOS ET ANDROID POUR DÉVELOPPER L'AUDIENCE DU MÉDIA » 23

8. SYNTH.MEDIA : « TECHNOMYTHES - PLONGÉE AU COEUR DES RÉCITS TECHNO-CRITIQUES

» 23
IV. L'IMPACT DU SOUTIEN DU FPL SUR LES MÉDIAS LAURÉATS EN 2024 24
A. BASTA! : LA REFONTE D'UNE PLATEFORME MULTI-SUPPORT 24
B. DISCLOSE / REMBOBINE : DÉMOCRATISER L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU JOURNALISME .24
C. L'ARLÉSIENNE : PROMOUVOIR LE JOURNALISME PARTICIPATIF 25
D. LE BONDY BLOG : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION, RENFORCEMENT ET DIFFUSION 26
E. MOUAIS : LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION DE SERVICES 27
F. MEDFEMINISWIYA : AUGMENTER SA VISIBILITÉ ET SON LECTORAT 28
G. STREETPRESS : VERS UN MODÈLE DE MEMBERSHIP 29
H. VERT : UNE SÉRIE D'ENQUÊTES POUR TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS 29
I. VOXEUROP : DES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES POUR FIDÉLISER LES ABONNÉS 30
V. LISTE DES PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU FPL 31
A. BASTA! 31
B. SPLANN! 31
C. DISCLOSE 32
D. L'ARLÉSIENNE 32
E. L'ARRIÈRE-COUR 32
F. LE POULPE 32
G. L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES 33
H. ORIENT XXI 33
I. RUE89 LYON 33
J. LA DISPARITION 33
K. ARRÊT SUR IMAGES 34
L. MOUAIS 34
M. LES AUTRES POSSIBLES 34
N. MEDIACITÉS 34
O. MEDIACITÉS 34
P. PARALLÈLE SUD 35
Q. SYNTH 35
R. L'EMPAILLÉ 35
S. RUE89 LYON 35
VI. LE FPL EN CHIFFRES 36
VII. LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES 37

PRÉAMBULE

Cette année 2025 qui s'achève a été excellente pour le Fonds pour une presse libre. Créé fin 2019, le FPL s'installe pas à pas comme un acteur important de ce secteur particulier, celui des médias indépendants. C'est le cœur de sa mission, énoncé dès le début de nos statuts : *« Défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme »*.

Cela n'est possible que grâce à une mobilisation de la société, aux personnes attachées aux libertés publiques et à cette liberté particulière et fondamentale qui est celle de l'information. Une information diverse, originale, farouchement indépendante et, surtout, une information au service de toutes et tous pour alimenter un débat public de qualité.

Il y a 80 ans, à la Libération, Albert Camus, nouveau directeur du quotidien Combat assignait à ce journal une mission ainsi résumée dans son éditorial du 31 août 1944 : *« Nous savions par expérience que la presse d'avant-guerre était perdue dans son principe et dans sa morale (...) Notre désir, d'autant plus profond qu'il était souvent muet, était de libérer les journaux de l'argent et de leur donner un ton et une vérité qui mettent le public à la hauteur de ce qu'il y a de meilleur en lui (...) Nous étions décidés, à notre place et pour notre faible part, à élever ce pays en élevant son langage »*.

Très humblement, le FPL, qui demeure une petite organisation (deux salariées permanentes et une quinzaine de bénévoles) se place volontiers dans l'ombre d'Albert Camus. Son équipe le revendique car l'effondrement du débat public, l'avachissement de médias de masse contrôlés par des milliardaires de l'industrie et de la finance appellent au sursaut. De plus, on ne peut accepter de voir l'extrême droite s'installer au centre du débat public par ses commentateurs, ses éditorialistes auto-proclamés, ses spécialistes de rien sauf de la haine, ses pantins mécaniques n'ayant jamais produit une information mais rivalisant d'affirmations fausses.

Le danger est là : celui de voir un monde médiatique dominé par ceux pour qui l'obsession idéologique et le commentaire manipulé l'emportent sur les réalités factuelles et les informations. C'est ce combat là que le FPL et les milliers de personnes qui le soutiennent (plus de 9.000 donatrices et donateurs depuis 2019) entendent mener : **remettre le journalisme, donc la production d'informations fiables, honnêtes, plurielles au centre de la grande table démocratique**.

En un peu plus de cinq ans, le Fonds pour une presse libre a pu débloquer 1 million d'euros d'aides financières à près de cinquante médias indépendants. Cette somme globale provient exclusivement de dons, essentiellement faits par des personnes, beaucoup plus rarement par de petites entreprises ou fondations (toutes les informations et nos rapports d'activité sont sur notre site). Nous n'avons ni mécènes milliardaires, ni grands groupes industriels, ni subventions publiques. Et chaque don est utile, qu'il soit de 5 euros par mois, ou de plus de 10.000 euros.

Car c'est bien l'intégralité de vos dons qui est reversée aux médias indépendants via les appels à projets que nous organisons. Le journal Mediapart, par une contribution annuelle de 110.000 euros par an, prend en effet en charge les frais de fonctionnement et de communication du Fonds.

En 2025, nous avons collecté, grâce à vous, **552.922 euros de dons**. Nous avons également obtenu des contributions financières d'un montant global de 178.395 euros provenant de fondations françaises et européennes. Cela nous a permis de financer l'essentiel de notre activité, c'est-à-dire nos appels à projets mais aussi la création d'un fonds d'aide juridique pour les médias indépendants attaqués en justice de manière abusive (le fonds « Ripostes » en collaboration avec l'ONG internationale Media Defence).

Il nous reste des batailles publiques importantes à mener dans les mois et les années à venir. Interpeller les pouvoirs publics, poursuivre la mobilisation née des États généraux de la presse indépendante lancés par le FPL en octobre 2023. Cette mission de plaidoyer s'est aussi illustrée en 2024 par le Front commun des médias contre l'extrême droite suivi par les évènements à République co-organisés par le FPL en juin et juillet 2024. En septembre 2025, nous avons organisé le « Procès Bolloré : les médias de la haine devant le tribunal », et aussi co-organisé « La Mécanique de l'Info », festival sur les coulisses de l'information à Lyon.

Nous avons continué à porter les 59 propositions issues des États Généraux de la Presse Indépendante. L'équipe du FPL s'est efforcée d'appliquer dans ses actions les préconisations, telles qu'une meilleure rémunération et prise en compte des pigistes, la lutte contre les procédures-bâillons, ou encore la protection du secret des sources des journalistes.

La liberté de la presse n'a jamais cessé d'être un combat, contre les conservatismes, les pouvoirs politiques et économiques. C'est un combat au service de toutes et tous. Plusieurs milliers de personnes ont choisi depuis 2019 de nous accompagner. Rejoignez-les, rejoignez-nous. Soutenez le FPL si cela vous est possible. Merci.

I. FONCTIONNEMENT DU FONDS

A. PRÉSENTATION

Le FPL est un fonds de dotation, structure à but non lucratif, créé en septembre 2019 par les cofondateurs et l'équipe salariée de Mediapart. Il est régi par l'article 40 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Ses statuts ont été déposés à la Préfecture de Paris en date du 9 septembre 2019. Le FPL est domicilié au 31-35 rue de la Fédération à Paris 15.

Cette initiative répond à deux objectifs : la défense et le soutien au pluralisme de la presse, à la liberté et à l'indépendance de l'information, et la volonté de mettre à l'abri le capital du journal en ligne.

La sanctuarisation du capital de Mediapart a été réalisée fin 2019. Celui-ci est désormais incessible et non spéculable, garantissant ainsi une totale indépendance du journal Mediapart. Le FPL contrôle la totalité de ce capital via la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM). Il est important de préciser que si deux représentants désignés par les salarié.es de Mediapart siègent au conseil d'administration du FPL, celui-ci en est totalement indépendant dans son fonctionnement et ses actions et ne peut en aucun cas aider directement ou indirectement le journal.

Le Fonds ne peut pas recevoir de fonds publics. Son fonctionnement est assuré par les dons qu'il reçoit (qui bénéficient de la déduction fiscale) et qui sont intégralement reversés aux médias indépendants via les appels à projets, ainsi que par des contributions financières depuis 2025 et des dividendes que Mediapart fait remonter annuellement pour couvrir les frais de fonctionnement du FPL.

La mission principale du Fonds est la défense et le soutien au pluralisme de l'information et à l'indépendance du journalisme. Il s'agit d'une innovation en France, c'est la première structure qui se voit reconnaître cette mission reconnue d'intérêt général. C'est en soutenant l'écosystème de la presse indépendante que le Fonds participe à la production et à la diffusion d'une information pluraliste et libre, et la rend accessible aux citoyennes et citoyens.

Pour ce faire, sa mission est d'accompagner financièrement, dans le cadre d'appels à projets, les médias qui vivent du soutien de leur lectorat, dans la recherche de leur propre modèle économique afin de pérenniser leur existence et de se développer dans cet écosystème. Le Fonds lance chaque année au moins un appel à projets.

B. ORGANISATION

Le Conseil d'administration

Le Fonds est dirigé par un conseil d'administration (CA) composé de sept membres, dont le mandat est d'une durée d'un an renouvelable.

Le CA définit la stratégie générale du Fonds dans le respect des principes constitutifs, met en œuvre le programme d'action d'intérêt général du Fonds validé par le conseil stratégique. Au surplus, il définit le budget devant être alloué au financement de chacun des projets éligibles et assure la mise en œuvre des actions décidées en faveur de ces projets.

Les administrateur.rices du CA du Fonds sont :

- François BONNET, journaliste, président du FPL jusqu'au 31/12/2025
- Dominique CARDON, sociologue

- Claire DENIS, chargée de communication et des partenariats, salariée de Mediapart
- Isabelle ENJALBERT, administratrice civile hors cadre
- Mathilde LARRÈRE, maître de conférence
- Karine PARROT, professeure des universités
- Mathias THÉPOT, journaliste, salarié de Mediapart

Les administrateur.rices suivant.e.s du CA du Fonds ont été renouvelé.es à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es au CA du 2 décembre 2024 :

- François BONNET, journaliste
- Dominique CARDON, sociologue
- Isabelle ENJALBERT, administratrice civile hors cadre
- Mathilde LARRÈRE, maître de conférence
- Karine PARROT, professeure des universités

Leur mandat a pris effet à compter du 1er janvier 2025.

Le même jour, les administrateur.rice.s du CA ont pris note de la décision de l'ensemble des salarié.es de Mediapart de renouveler Mathias THÉPOT et de nommer Claire DENIS, tous deux salarié.es de Mediapart. Leur mandat a pris effet à compter du 1er janvier 2025.

François BONNET a été élu Président du Fonds à compter du 1er janvier 2025 et pour une durée d'un an, conformément à l'article 7.6 des statuts du Fonds.

Au titre des articles 7.5 et 8.7 des statuts, Mathias THÉPOT a été désigné trésorier du FPL par les administrateur·ices pour une durée d'un an, et succède ainsi à Olivia PLECY.

Les administrateur.rices du CA du FPL se sont réuni.es mensuellement au cours de l'année 2025.

Le Conseil stratégique

Le Conseil d'administration est secondé, dans ses travaux, par le conseil stratégique chargé de définir le programme d'actions d'intérêt général du FPL, d'identifier et de sélectionner ces actions entrant dans l'objet du Fonds.

Ce conseil est composé d'au moins cinq membres, dont le président et le trésorier du Fonds. Ils sont désignés par le CA au regard de leurs compétences, de leur expertise et de leur attachement aux droits fondamentaux et notamment à la liberté et l'indépendance de la presse. Désireux de bénéficier d'une expertise variée et de qualité, le CA a nommé dix membres au conseil stratégique pour une durée d'un an dont le mandat a pris effet le 1er janvier 2025 :

- Karen BASTIEN, cofondatrice de l'agence WeDoData
- François BONNET, journaliste et président du FPL
- Pierre FRANCE, directeur de Rue89 Strasbourg
- Soline LEDESERT, UI-UX designer au Consortium International des Journalistes d'Investigation (ICIJ)
- Emmanuel MARTY, enseignant chercheur à l'Université Grenoble Alpes

- Christelle MURHULA, journaliste pigiste
- Augustin NAEPELS, directeur général de Les Jours
- Mathias THÉPOT, journaliste à Mediapart et trésorier du FPL
- Agnès ROUSSEAUX, directrice de Politis
- Nikos SMYRNAIOS, maître de conférence à l'Université de Toulouse

Les membres du conseil stratégique se sont réuni.es à six reprises durant l'année 2025 : 13 janvier, 30 janvier, 10 février, 3 avril, 16 mai et le 17 novembre.

Le Comité consultatif

Les administrateur·ices du CA ont renouvelé le comité consultatif du Fonds, en vertu de l'article 10 des statuts.

- Séverine LEIDWANGER, universitaire
- Frédéric MILLE, directeur des investissements au sein du groupe Advans

Ce conseil est chargé d'émettre des propositions de politique d'investissement au conseil d'administration.

L'équipe salariée du FPL

Charlotte CLAVREUL est la directrice exécutive du Fonds dont elle assure le fonctionnement et la gestion quotidienne, depuis le 23 mars 2020. Elle assiste le président et l'ensemble des organes du Fonds, et exerce toutes les autres fonctions qui lui sont déléguées par le conseil d'administration et le président.

Chloé TRIDERA a été recrutée en qualité de responsable communication/évènementiel du FPL à partir du 1er septembre 2025 sur un contrat à durée déterminée de 18 mois.

Le FPL a également renforcé son équipe avec Jean-Marie LEFORESTIER sur le poste de chef de projets dans le cadre de l'appel à projets « Extrême droite: enquêter, révéler, démonter », du 15 janvier 2025 au 15 octobre 2025 (contrat à durée déterminée de 10 mois).

C. CHARTE ÉTHIQUE

Le FPL ne saurait accomplir efficacement sa mission d'intérêt général sans le soutien de donateurs engagés. La Charte éthique a pour but de rappeler les principes d'**indépendance**, de **rigueur** et de **transparence** qui guident l'action du FPL. Elle réaffirme le principe d'**impartialité** caractérisant les interventions du FPL, particulièrement dans l'évaluation des projets qui lui sont présentés.

Une gestion désintéressée à but non lucratif

Les membres du conseil d'administration et du conseil stratégique agissent à titre gracieux et de manière désintéressée. Toute forme de rémunération est interdite.
Ils ne peuvent pas utiliser à leur profit ou au profit de tiers les informations obtenues dans le cadre de leurs fonctions ou des activités du FPL.

La prévention des conflits d'intérêts

Le Fonds attache une grande importance à la prévention des conflits d'intérêts ainsi qu'à l'apparence de conflits d'intérêts.
Chaque membre du FPL rédige une déclaration d'intérêts qui est publiée sur le site internet du Fonds, afin d'éviter tout doute sur son indépendance ou sur l'orientation de son action dans le cadre des activités du Fonds.

Rigueur et transparence

Le FPL s'engage à la plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une gestion financière transparente. De manière globale et régulière, le FPL communique sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financiers, à travers la publication de son rapport annuel d'activité sur son site internet. Il rend également publique l'identité des personnes morales ou physiques ayant effectué des dons égaux et supérieurs à 5.000 euros.

Le FPL entend préserver en tous points sa réputation de probité. Il assure dans les médias, sur son site internet et auprès de ses différents partenaires, une communication transparente conforme aux principes et règles de cette charte.

Dons, donations, legs

Les dons, donations ou legs versés pour contribuer à la réalisation des objectifs du FPL ne peuvent en aucun cas ni à aucun degré porter atteinte à l'indépendance, à la liberté d'initiative et de parole du Fonds.

Refus d'un don, d'une donation ou d'un legs

Le FPL refuse tout don émanant de structures ou de personnes dont les engagements vont à l'encontre de sa mission, ou dès lors qu'il existerait un doute sur sa légalité, sa provenance ou son origine, ainsi que tous les fonds ou donations provenant de comptes abrités dans des paradis fiscaux ou réglementaires non-coopératifs.

Adoption, modification de la charte

Le Conseil d'administration est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la Charte éthique. Elle est rendue publique sur son site internet.

II. RAPPORTS DU FPL AVEC LES TIERS

A. LES ACTIONS DE PROSPECTION DE DONATEUR.RICES MENÉES PAR LE FPL

Le Fonds a mené, tout au long de l'année, des actions de prospection vis-à-vis du public mais également auprès de fondations françaises et internationales.

Comme chaque année depuis sa création, l'année 2025 a été marquée par la grande campagne de financement citoyen, organisée par le Fonds du 2 octobre au 10 novembre 2025.
Dès son démarrage, cette campagne a rencontré un fort dynamisme en termes de relais et de dons collectés. La campagne 2025 était axée autour de trois paliers de 100.000 euros chacun : financer un nouvel appel à projets dit « généraliste » ; financer la création du fonds « Ripostes », premier fonds d'aide juridique destiné aux médias indépendants attaqués en justice de manière abusive ; financer un deuxième appel à projets d'enquêtes sur l'extrême droite : « Enquêter, révéler, résister ».

Au total, grâce à plus de 5.300 dons, le FPL a collecté **349.276 euros** pendant sa campagne de financement citoyen. Ce soutien a permis de dépasser largement l'objectif initial de 100.000 euros en à peine cinq jours. Ce montant total des dons représente une augmentation de 134.897 euros de dons et plus de 2.000 donateur·ices par rapport à la campagne précédente.

Le Fonds s'est engagé à utiliser l'intégralité des dons pour soutenir des projets présentés par médias indépendants dans le cadre de deux appels à projets : le huitième appel à projets, consacré à des enquêtes sur l'extrême droite publié le 21 novembre 2025 ; le neuvième appel à projets « généraliste » publié le 11 décembre 2025 et pour doter le fonds « Ripostes » de 100.000 euros sur les deux prochaines années.

B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER SUR LA MISSION DU FPL

Soutien à la journaliste Ariane Lavrilleux

Le 13 janvier 2025, le FPL a appelé à un rassemblement public au tribunal de Paris aux côtés de plusieurs organisations en soutien à Ariane Lavrilleux, journaliste de Disclose convoquée au tribunal de Paris (17e), le 17 janvier 2025. Elle risquait d'être mise en examen en raison de sa contribution à des articles sur une opération militaire française secrète en Égypte que ce pays aurait détournée pour cibler et tuer des civils.

Cette convocation de la journaliste de Disclose fait suite à des mesures de filature, de géolocalisation, de surveillance de ses activités professionnelles et privées ainsi que d'une perquisition à son domicile et d'un placement en garde à vue durant 39 heures, à l'initiative de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). L'objectif de ce rassemblement était de dénoncer les attaques répétées du pouvoir contre le journalisme.

Garantir la protection des sources des journalistes

Avec Reporters sans frontières (RSF), le média Disclose, Sherpa et le Syndicat national des journalistes (SNJ), le FPL a adressé une lettre commune au Premier ministre et aux ministres de la Culture, de l'Intérieur, de la Justice et des Armées afin de leur adresser cinq recommandations pour garantir le secret des sources journalistiques. Cette lettre a été signée par 110 organisations et médias.

Mardi 11 février 2025, le FPL, RSF, le SNJ et l'association Sherpa ont été reçus à Matignon par la conseillère médias et culture de François Bayrou, Magali Valente (qui est devenue au 17 février directrice de cabinet de la ministre Rachida Dati), ainsi que les trois conseillers justice, intérieur et défense du premier ministre.

Cette rencontre se situe dans la continuité de ce travail mené pendant plusieurs mois par le FPL, RSF, le SNJ et Sherpa. Dans un article publié sur le site du FPL, daté du 14 février 2025, François Bonnet, président du FPL, relate cette réunion. « Cet échange d'une heure a été "franc", selon le terme diplomatique en usage pour signifier qu'il fut parfois vif, voire agité ».

Le 11 décembre 2025, le FPL, Disclose, RSF, Sherpa, l'Association de la presse judiciaire, le SNJ, la CFDT-Journalistes interpellaient à nouveau le gouvernement pour réclamer une réforme de la loi de 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes dans une tribune signée par 139 organisations et médias.

Campagne annuelle de financement citoyen

La campagne annuelle de financement citoyen a été l'occasion pour le FPL de réaliser une communication sur ses réseaux sociaux en s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des personnalités engagées avec le Fonds. Ces entretiens permettent d'apporter une visibilité aux actions du FPL. Pour la campagne 2025, le FPL a publié huit entretiens sur sa chaîne YouTube et décliné chaque interview en format « Réels » pour Instagram :

- Jean-François Corty, président de Médecins du Monde
- Lumi, vidéaste politique, co-présentatrice de l'émission Rhinocéros sur Blast
- Emmanuel Tordjman, avocat associé au cabinet Seattle Avocats
- Dorothée Archambault, directrice du développement et des programmes de Media Defence
- Khedidja Zerouali, journaliste et porte-parole de l'Association des journalistes anti-racistes et racisé·es (AJAR)
- Jean-Marie Leforestier, chef de projets au Fonds pour une presse libre
- Le Collectif Hors-Cadre, journalistes (Rozenn Le Carboulec, Elsa Sabado, Fanny Marlier)
- Amélie Mougey, directrice de la rédaction de Reporterre

Rencontres publiques et festivals

À travers sa mission de *« sensibilisation des citoyens, des pouvoirs publics et des acteurs privés aux problématiques de la liberté d'information et de la liberté de la presse »* (statuts), le FPL propose, chaque année, une réunion publique à Paris, en septembre. En 2025, en plus de cette rencontre, le FPL a noué des collaborations avec des structures pour organiser des festivals en région, comme à Lyon.

La Mécanique de l'Info à Lyon

Le Fonds était, en 2025, partenaire de la première édition du festival « La Mécanique de l'Info », qui a eu lieu à Lyon le samedi 20 septembre 2025. Le festival a été co-organisé

par :

- Mediacités, journal en ligne indépendant dédié à l'investigation locale, implanté à Lyon, Lille, Nantes et Toulouse
- Rue89Lyon, média en ligne indépendant qui publie enquêtes, reportages et articles de fond sur Lyon et sa région
- We Report, collectif européen de journalistes indépendants basé à Lyon, et spécialisé sur l'enquête et le reportage long format
- L'Épicerie séquentielle, association d'autrices et d'auteurs de bande dessinée lyonnais qui édite Les rues de Lyon, revue mensuelle d'histoire lyonnaise en bande dessinée
- Le Fonds pour une presse libre

Il s'agissait d'un événement gratuit, destiné à toutes et tous. L'objectif de ce festival était de raconter les coulisses, la fabrique et la réalité du journalisme, mais aussi l'engagement, les techniques et l'éthique de celles et ceux qui se consacrent au métier d'informer. Plusieurs rencontres étaient organisées, comme une rencontre avec la journaliste Emilie Rosso sur les coulisses de son enquête sur la pollution aux PFAS ou un atelier sur la lutte contre l'infobesité. Le public a pu aussi assister à la projection du documentaire *Dictionnaire amoureux du journalisme* réalisé par Caroline Fontaine.

Le Procès Bolloré

Le FPL a organisé une grande réunion publique « Le Procès Bolloré, les médias de la haine devant le tribunal », le jeudi 30 septembre 2025 à l'Espace Reuilly à Paris (12e), dont le replay est disponible sur la chaîne YouTube du FPL.

Il s'agissait de la mise en scène du procès de Vincent Bolloré et des « médias de la haine ». Ce procès fictif et symbolique avait pour objectif de sensibiliser le public d'une manière originale aux dangers que représentent les médias détenus par le milliardaire breton.
Plusieurs personnalités étaient invitées pour composer le tribunal et plusieurs personnes étaient appelées à la barre pour témoigner :

- Présidente du tribunal : Valentine Oberti (Mediapart)
- Juge assesseure : Daphné Deschamps (StreetPress)
- Juge assesseure : Ellen Salvi (Mediapart)
- Procureur : Arié Alimi (avocat, vice-président de la Ligue des droits de l'Homme, cofondateur du collectif Stop Bolloré)
- Avocat de Vincent Bolloré : Emmanuel Tordjman (avocat de plusieurs médias indépendants)
- Accusé Vincent Bolloré : François Bonnet (Fonds pour une presse libre)
- Avocate des parties civiles : Laure Abramowitch (avocate d'associations de protection de l'environnement)

Personnes appelées à témoigner : Nassira El Moaddem (Arrêt sur images) ; Margot Mahoudeau (autrice de « La Panique Woke », docteure en science politique) ; Samuel Gontier (chroniqueur télé « En léger différé », anciennement « Ma vie au poste » à Télérama) ; Anas Daif (auteur de « Et un jour, je suis devenu arabe ») ; Morjane Laroussi (étudiante, association « Pas de la même ville et alors ») ; Alexis Lévrier (historien des médias, universitaire).

Le FPL dans les médias

Les actions du Fonds pour une presse libre ont été relayées à plusieurs reprises dans les médias, notamment avec la création du Fonds « Ripostes », premier fonds d'aide juridique lancé en octobre 2025 avec l'ONG internationale Media Defence.

- Un article dans Le Nouvel Obs : « Contre les procès bâillons de Bolloré et consorts, les médias indépendants s'organisent » (20/10/2025)
- Un article dans La Croix : « "Ripostes" : un fonds pour soutenir les médias indépendants face aux poursuites-bâillons » (29/10/2025)
- Un article dans Libération : « Venues d'entreprises, d'établissements publics ou de l'extrême droite, les «procédures bâillons» contre la presse se multiplient » (17/12/2025)

Les membres du Fonds ont été **interviewé.es** dans les émissions suivantes :

« Ripostes», le podcast de Splann! : « L'info : zone démocratique à défendre ». François Bonnet, président du FPL est intervenu dans le troisième épisode de la deuxième saison du podcast « Ripostes », créé par le média indépendant breton. Un entretien où il est question de l'urgence de développer des médias indépendants et solides financièrement.

« Abonnez-vous » émission Twitch de Mediapart : tous les lundis à 18 heures, Mediapart diffuse en direct, sur la plateforme Twitch, l'émission « Abonnez-vous ». Lundi 27 octobre 2025, Charlotte Clavreul et François Bonnet, respectivement directrice exécutive et président du FPL étaient les invité·es d'Ana Ferrer.

Participation du FPL à des évènements nationaux et internationaux

De manière plus générale, les membres du Fonds sont régulièrement intervenu.es aussi bien lors d'événements publics nationaux et internationaux pour faire connaître ses actions et sa mission d'intérêt public. Parmi les différents événements et interventions, on peut citer :

25 mars 2025 : journée de rencontres et de débats à l'Université Polytechnique avec le Club de la presse des Hauts-de-France à Valenciennes : « Quel avenir pour les médias ? ». Intervention de Charlotte Clavreul.

27 mars 2025 : colloque organisé à l'Assemblée nationale par le SNJ à l'occasion des 90 ans de la loi Brachard. Intervention de Charlotte Clavreul, avec notamment la députée Sophie Taillé-Polian.

7 avril 2025 : conférences « Journalisme en débat » à l'École de journalisme de Grenoble (EJdG). Intervention de Charlotte Clavreul autour du soutien à la presse indépendante.

13 juin 2025 : intervention de Charlotte Clavreul au Club de la presse Hauts-de-France à Lille pour un débat « Quel avenir pour l'information sans journalistes ? »

24 juin 2025 : soirée des lauréats du septième appel à projets du Fonds à La Fab. à Paris (13e). Prises de parole de l'équipe du FPL et des médias soutenus par le Fonds.

11 septembre 2025 : soirée de lancement du 19ème numéro de la revue La Déferlante « S'informer en féministe », à La Maison des Métallos à Paris.

19 septembre 2025 : festival du journalisme d'impact au TLM à Paris. Le FPL est intervenu à cet événement organisé par Disclose et Rembobine, deux médias soutenus par le Fonds.

26 septembre 2025 : intervention de Charlotte Clavreul lors de la 7e édition du Festival de l'Info Locale au sujet du financement des médias.

30 octobre 2025 : Limoges : soirée débat « L'indépendance des médias au service de l'investigation », Amphithéâtre Clancier à Limoges. Intervention de Charlotte Clavreul.

2 décembre 2025 : Remise des prix « Alerte à la Une » de la Maison des Lanceurs d'Alerte au TLM à Paris. Intervention de Charlotte Clavreul lors de la table ronde : « Sortir une affaire : les coulisses de la collaboration entre journalistes et lanceur·ses d'alerte ». Le FPL est membre du comité de sélection du prix.

13 décembre 2025 : séminaire de lancement de 1001 Territoires pour la Fraternité, où Charlotte Clavreul est intervenue à l'occasion d'une table ronde : « Mener la bataille culturelle contre l'extrême droite ».

Partenaires du FPL

Le FPL travaille régulièrement et entretient des relations étroites avec :

C. CRÉATION DU FONDS RIPOSTES CONTRE LES PROCÉDURES-BÂILLONS

Le Fonds pour une presse libre alerte depuis plusieurs années sur les dangers de la multiplication de procédures judiciaires abusives envers des journalistes qui ne font que leur métier : informer les citoyen·nes sur des faits d'intérêt général. Dans les propositions issues des États Généraux de la presse indépendante (EGPI) en novembre 2023 figuraient plusieurs dispositions au sujet de ces « procédures-bâillons ». Nous demandions que « le législateur français se saisisse de ces questions et rétablisse l'égalité des armes devant la justice ». Le délit de presse n'a pas sa place devant les tribunaux de commerce. La proposition 17 précisait : « Il faut prévoir des immunités de poursuites civiles (notamment dénigrement commercial, secret des affaires) et empêcher les poursuites en référé visant à censurer avant toute publication des contenus journalistiques ». La proposition 20 demandait « d'adopter une définition claire et ambitieuse des procédures-bâillons, de garantir leur rejet rapide des prétoires ainsi que leur sanction, et permettre l'accès à des réparations pour les personnes ciblées ».

Ces procédures judiciaires manifestement infondées contournent souvent la loi de 1881 sur la liberté de la presse se multiplient en recourant à des fondements de nature pénale ou commerciale : secret des affaires, secret défense, dénigrement commercial, diffusion d'informations fausses ou trompeuses, injure publique…Ces procédures ne visent pas à obtenir une victoire judiciaire, mais à faire peur aux médias, attaquer au porte-

monnaie, les dissuader d'enquêter, les faire taire. Ces procédures-bâillons ne sont pas seulement une affaire de journalistes. Le droit à une libre information des citoyennes et citoyens est en jeu puisque ces procédures visent d'abord à étouffer ou effacer des informations qui dérangent.

Pour toutes ces raisons, le FPL a fait le choix de s'associer à l'ONG internationale Media Defence pour créer le premier fonds d'aide juridique à destination de la presse indépendante : le Fonds « Ripostes ». Lancé en octobre 2025, Ripostes a pu être doté de 100.000 euros pour deux ans, grâce à de nombreux dons, collectés lors de la campagne de financement participatif de 2025.

Media Defence Legal Initiative est une organisation caritative basée à Londres, dont la mission est de défendre dans le monde entier les journalistes et les médias indépendants de menaces et de procédures judiciaires visant à les faire taire. Depuis sa création en 2008, Media Defence a défendu plus de 2.000 journalistes, y compris en France. « Les stratégies juridiques visant à museler le journalisme d'intérêt public se multiplient, même dans les démocraties établies. Ce partenariat nous permet de réagir rapidement, de financer des défenses et d'établir des précédents juridiques qui protègent la liberté de la presse », explique Carlos Gaio, directeur général de Media Defence.

Avec ce fonds, le FPL apporte son soutien financier, conformément à sa mission d'intérêt général, sous forme d'aides financières pour couvrir tout ou partie des frais juridiques liés à leur défense dans le cadre de procédures judiciaires initiées en relation avec leurs enquêtes. Le soutien financier alloué aux médias indépendants sera utilisé uniquement pour couvrir les frais juridiques et les coûts associés aux affaires.

Le Fonds « Ripostes », au service des médias indépendants et de leurs journalistes, représente un nouveau levier pour contrer les attaques contre un journalisme d'enquête sur des faits d'intérêt public. Il s'agit par ailleurs d'une initiative inédite en France. Avec le concours de Media Defence et son expertise, le FPL a pour ambition d'accompagner les médias dans leur défense face à ces attaques injustifiées, leur apporter le soutien financier indispensable à leur survie. Nous voulons encourager des stratégies de défense offensives, par exemple par des demandes de sanctions financières réelles, des demandes de publication de communiqués judiciaires, etc.

Entre la création et la fin de l'année 2025, trois médias indépendants ont saisi « Ripostes ». Les affaires représentent des atteintes claires à la liberté d'informer : Rue89Lyon, StreetPress et L'Empaillé. Les montants demandés cumulés avoisinent les 18.000 euros, soit 18 % de l'enveloppe globale de « Ripostes » pour deux ans. Ce fonds d'aide juridique doit être pérennisé pour aider la presse indépendante à tenir face à ces attaques successives.

III. LES PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LE FPL EN 2025

En 2025, le FPL a lancé deux appels à projets : un appel à projets d'enquêtes sur l'extrême droite intitulé « Enquêter, révéler, démonter » et un appel à projets dit « généraliste », dédié à des projets de développement éditoriaux, commerciaux ou techniques.

Le sixième appel à projets était un appel à projets d'enquêtes sur l'extrême droite doté d'une somme globale de plus de 130.000 euros, publié en novembre 2024. Le Fonds pour une presse libre a décidé de prendre cette initiative inédite : contribuer à financer des investigations sur l'extrême droite. Ce choix est conforme à la mission du FPL - aider la presse indépendante - et à ses valeurs : « *Promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, démocratiques et sociales, au service du bien commun, de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices* » (statuts du FPL, préambule).

Neuf projets de médias et de collectifs de pigistes avec un média porteur ont été retenus et ont bénéficié d'un soutien financier pour un montant global de 113.250 euros : Basta! et Hors Cadre, L'Arrière-Cour, Basta! et Splann!, Disclose et La Topette, Orient XXI, Le Poulpe, L'Arlésienne, L'Observatoire des Multinationales, Rue89Lyon. Les financements, exclusivement des aides financières, s'échelonnent de 4.500 euros à 27.000 euros.

En décembre 2024, le FPL a lancé son septième appel à projets d'une dotation globale de 170.000 euros. À l'issue de l'instruction des 34 candidatures et des 14 auditions menées par les experts du conseil stratégique, le Fonds a sélectionné les projets de huit médias indépendants pour un montant global de 170.000 euros : Mouais et le Syndicat de la Presse Pas Pareille (SPPP), La Disparition, Arrêt sur images, Les Autres Possibles, Mediacités et MOB, Mediacités et We Report, Synth, Parallèle Sud.

La variété des projets explique les divers financements accordés par le FPL, qui s'élèvent de 10.000 à 60.000 euros. Des avances remboursables d'un montant total de 80.000 euros ont été accordées à Arrêt sur images et Les Autres Possibles. Des aides financières à hauteur de 90.000 euros ont été versées au Mouais et au SPPP, La Disparition, Mediacités et MOB, We Report et Mediacités, Synth, Parallèle Sud.

Les « pigistes » représentent une catégorie particulièrement précaire dans la profession, c'est pourquoi le FPL a décidé de soutenir des collectifs de journalistes indépendants rémunérés à la pige, grâce à des partenariats avec des médias porteurs. En 2025, le FPL a pu en soutenir trois : le collectif Presse-Papiers en partenariat avec L'Arlésienne ; Basta! en partenariat avec le collectif Hors-Cadre ; le collectif We Report en partenariat avec Mediacités.

Les projets sélectionnés par le conseil stratégique du FPL portent sur le journalisme participatif et l'éducation aux médias, sur la production de séries vidéo, sur la réalisation

d'enquêtes au long cours, sur des développements techniques et marketing visant à faciliter et renforcer les liens avec les publics, à améliorer les formules d'abonnements ou de dons.

Au total, le FPL a donc accordé **283.250 euros d'aides financières en 2025** contre 200.000 euros en 2024.

Les 17 projets que le FPL a décidé de soutenir en 2025 illustrent à leur façon la diversité ainsi que le dynamisme de la presse indépendante. Une tendance, déjà perceptible ces deux dernières années, se renforce : la volonté de collaborer de nombreux médias, de construire des projets ensemble pour mutualiser des moyens éditoriaux, techniques et de gestion. Il s'agit d'approches inclusives de la production et de la création de contenus éditoriaux. Ces projets retenus montrent encore une fois la volonté du Fonds d'encourager les collaborations entre plusieurs médias indépendants.

A. LE SIXIÈME APPEL À PROJETS : « ENQUÊTER, RÉVÉLER, DÉMONTER »

1. BASTA!/HORS-CADRE : « LA NOUVELLE PHILANTHROPIE D'EXTRÊME DROITE »

Basta! est un média indépendant d'investigation, lancé en décembre 2008, dont l'ambition est de croiser les questions sociales et écologiques à travers des enquêtes, des reportages et des articles d'analyse. Hors Cadre est un collectif de journalistes indépendant.es rémunéré·es à la pige. Basta! est média porteur d'un projet mené en partenariat avec Hors Cadre et a pour objectif d'enquêter sur « la nouvelle philanthropie d'extrême droite ».

Le FPL a accordé son soutien financier au projet à hauteur de 27.000 euros pour que les journalistes du collectif Hors-Cadre mènent une série d'enquêtes sur les acteurs associatifs financés par Pierre-Édouard Stérin via « Le Fonds du Bien commun », dont les associations soutenues sont liées aux milieux catholiques radicaux.

2. BASTA!/SPLANN : « HOOLIGANISME ET ULTRAS : L'ÉCOLE DE RECRUTEMENT DE L'EXTRÊME DROITE »

Basta! est un média indépendant d'investigation, qui réalise des enquêtes, des reportages et articles d'analyse sur les questions sociales et environnementales.

Le FPL a accordé un soutien financier au projet à hauteur de 10 000 euros. Le projet de Basta! a pour objectif d'enquêter sur « Hooliganisme et ultras : l'école de recrutement de l'extrême droite ».

3. DISCLOSE / LA TOPETTE : « LES NOUVEAUX INSTITUTS DE DÉFORMATION »

Lancé en 2018, Disclose est un média qui publie des enquêtes sur des sujets d'intérêt public. La Topette est un journal trimestriel basé dans le Maine-et-Loire qui propose une information locale et critique.

Le FPL a accordé un soutien financier à hauteur de 15.000 euros pour un projet de partenariat entre Disclose et La Topette pour mener un travail d'investigation commun sur « les nouveaux instituts de déformation » ou comment des hommes d'affaires réactionnaires investissent le champ de l'éducation pour lutter contre les « cerveaux de gauche » et « wokistes ».

4. L'ARLÉSIENNE/PRESSE-PAPIERS : « LE SUD-EST, LABORATOIRE DE LA CASSE SOCIALE DE L'EXTRÊME DROITE»

L'Arlésienne est un journal trimestriel né en 2017 qui traite de l'information locale à Arles et ses environs. Créé il y a quinze ans, le collectif Presse-Papiers rassemble dix journalistes indépendant·es basé·es à Marseille. Le Poing est un média web et un bimestriel d'information politique et de critique sociale à Montpellier, fondé en 2013. La Marseillaise est un quotidien diffusé dans le Sud de la France créé en 1943.

Le FPL a accordé son soutien financier au projet présenté par L'Arlésienne pour un montant de 16.500 euros. Le projet, mené en partenariat avec le collectif de journalistes Presse-Papiers, Le Poing et La Marseillaise, a pour objectif d'enquêter sur « Le Sud-Est, laboratoire de la casse sociale de l'extrême droite». La méthode d'investigation utilisée étant l'analyse de l'évolution des budgets municipaux (suivi des budgets pour subventions associations, budget services publics municipaux et financement culturel) de quatorze municipalités du Sud-Est dirigées par l'extrême droite.

5. L'ARRIÈRE-COUR : « QUELLE AGRICULTURE L'EXTRÊME DROITE DÉFEND-ELLE VRAIMENT ? »

L'Arrière-Cour est média indépendant fondé en 2020 qui publie une newsletter hebdomadaire et réalise des enquêtes et décrypte la politique lyonnaise et alentour.

Le FPL a accordé son soutien financier à ce projet d'enquête à hauteur de 4.500 euros. Le projet de L'Arrière-Cour a pour objectif d'enquêter sur le sujet suivant : « Quelle agriculture l'extrême droite défend-elle vraiment ? ». À partir d'investigations autour de personnalités précises, les journalistes de l'Arrière-Cour veulent détricoter les mécanismes par lesquels les idéologies revendiquées par les partis d'extrême-droite infusent les milieux agricoles, ainsi que les effets délétères de leur influence grandissante, notamment vis-à-vis de l'émergence de nouveaux modèles agricoles.

6. LE POULPE : « L'ORNE, DÉPARTEMENT RURAL SOUS LES COUPS DE BOUTOIR DE L'EXTRÊME DROITE »

Le Poulpe est un média en ligne indépendant d'investigation locale consacré à la Normandie, lancé en 2021. Accessible sur abonnement, Le Poulpe est spécialisé dans l'enquête journalistique, le décryptage de l'actualité locale et régionale, ainsi que l'exclusivité et la révélation. Il propose également des reportages, interviews et portraits au long cours.

Le FPL a accordé un soutien financier au projet à hauteur de 6 000 euros. Le projet du Poulpe a pour objectif de mener sur une investigation au long cours sur « l'Orne, département rural de longue date aux mains de la droite républicaine bon teint, sous les coups de boutoir de l'extrême droite ». Qu'est-ce qui a changé dans ce département rural de 290 000 habitants en quelques années ? L'enquête vise à détailler l'entrisme de l'extrême droite et ses techniques au niveau électoral, sociétal et scolaire.

7. L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES : « FAF-UP NATION? : DISSÉQUER LES LIENS ENTRE LA TECH ET L'EXTRÊME-DROITE EN FRANCE »

L'Observatoire des multinationales est un média en ligne fondé en 2013 ayant pour but de produire une information indépendante sur les grandes entreprises françaises, en particulier les sociétés du CAC 40 et plus généralement sur les pouvoirs économiques, ses liens avec le pouvoir politique afin de nourrir le débat démocratique.

Le FPL a accordé un soutien financier à un projet d'enquête à hauteur de 12.750 euros. Le projet de l'Observatoire des multinationales, « Faf-up Nation ? » a pour objectif de « disséquer les liens entre les milieux de la tech et l'extrême-droite en France », à travers des enquêtes sur les milieux français des cryptomonnaies, la cyberdéfense et la cybersécurité, sur la place de Stérin (Otium Capital) et autres personnages similaires dans la tech française et faire le portrait des financeurs, soutiens idéologiques.

8. ORIENT XXI : « ALLEMAGNE-AUTRICHE, L'EXTRÊME-DROITE ENTRE SOUTIEN À ISRAËL ET FANTÔMES ANTISÉMITES »

Orient XXI est un journal quotidien en ligne et en libre accès, qui couvre une vaste région allant du Maroc à l'Afghanistan. Depuis son lancement en 2013, le média indépendant, composé de journalistes, universitaires, militants associatifs, anciens diplomates qui ont l'Orient au coeur, souhaitent contribuer à une meilleure connaissance de cette région si proche et dont l'image pourtant est déformée et partielle.

Le FPL a accordé un soutien financier au projet à hauteur de 10.500 euros. Le projet d'Orient XXI a pour objectif d'enquêter sur « Allemagne-Autriche, l'extrême-droite entre soutien à

Israël et fantômes antisémites ». Par quels ressorts les extrêmes droites allemande et autrichienne ont-elles tiré profit de la guerre au Moyen-Orient et de sa réception par le monde politique et médiatique ?

9. RUE89LYON : « L'EXTRÊME DROITE À LYON : QUINZE ANS D'IMPUNITÉ »

Rue89Lyon est un média local d'enquêtes, de reportages et d'articles de fond, entièrement en ligne, sur Lyon et sa région. Depuis 2011, le journal est entièrement détenu par ses journalistes. Les abonnements des lecteurs représentent leur première source de financement.

Le FPL a accordé un soutien financier au projet à hauteur de 11.000 euros. Le projet de Rue89Lyon a pour objectif d'enquêter sur le sujet suivant : « L'extrême droite à Lyon : quinze ans d'impunité ». Le média souhaite montrer comment, depuis une quinzaine d'années, la menace de l'extrême droite radicale lyonnaise n'a pas été prise à sa pleine mesure par plusieurs institutions. Elle a bénéficié d'une forme d'impunité qui lui a permis de perdurer et de se reconfigurer jusqu'à aujourd'hui. Au-delà des informations qui pourraient émerger des investigations, le média aimerait que ce projet archive et rende plus accessible le long travail de la rédaction sur l'extrême droite lyonnaise depuis 2011.

B. LE SEPTIÈME APPEL À PROJETS : « GÉNÉRALISTE »

1. LA DISPARITION : « LA CORRESPONDANCE »

Créé en 2021, le média épistolaire indépendant La Disparition chronique ce qui disparaît dans notre monde à travers une lettre papier adressée par courrier deux fois par mois.

Le FPL a accordé son soutien financier à hauteur de 10.000 euros au projet « La Correspondance », dont l'objectif est la publication de correspondances entre écrivain·es français·es, qui échangent sur les thématiques qui animent notre temps : l'antiracisme, le féminisme ou l'écologie. Avec ce nouveau format, La Disparition souhaite participer à la lutte contre les idées d'extrême droite avant l'élection présidentielle de 2027.

2. ARRÊT SUR IMAGES : « PORTAIL D'ABONNEMENT ET DE LECTURE COMMUN DE LA PRESSE INDÉPENDANTE »

Arrêt sur images est un site internet d'actualité et d'analyse critique des médias qui propose des émissions, des enquêtes et des chroniques lancé en 2008.

Le FPL a accordé une avance remboursable à hauteur de 60.000 euros pour développer un projet de création d'un portail d'abonnement et de lecture commun de la presse indépendante, intitulé « La Presse Libre ». Ce portail rassemble à date sept médias

fondateurs de l'association « Apport » : Arrêt sur images, Politis, Mediacités, Next, Hors-série, Reflets et Les Jours.

Le portail vise à répondre à une demande grandissante des lecteur·ices, qui n'ont pas nécessairement les moyens de s'abonner à plusieurs médias. Le portail proposera l'achat d'une licence globale (tous les médias), à tarif préférentiel et mettra chaque jour en avant le meilleur des médias partenaires. Cette nouvelle offre doit permettre de conquérir de nouveaux publics, au-delà des personnes déjà abonnées aux titres partenaires.

3. MOUAIS / SPPP : « UN SYNDICAT DE LUTTE POUR LA PRESSE LIBRE, LA SUITE »

Mouais est un journal d'information locale à Nice et ses environs. Créé en 2023 et composé de médias indépendants, le Syndicat de la Presse Pas Pareille promeut un journalisme combatif et militant et est aussi un outil de mutualisation pour ses membres.

Le FPL a accordé un soutien financier de 15.000 euros pour le projet « Un syndicat de lutte pour la presse libre, la suite », porté par le journal Mouais. Il s'agit de la poursuite du développement du portail commun d'abonnements à tarifs préférentiels à une quarantaine de médias adhérent, dont la création avait été soutenue par le FPL en 2024 (voir « Impact du soutien du FPL sur les médias lauréats en 2024 »). Après la mise en ligne du site début avril 2025, les médias indépendants, membres du Syndicat de la Presse Pas Pareille, ont pour volonté de mutualiser leurs coûts et leurs projets éditoriaux. L'objectif de ce projet est d'améliorer le graphisme, l'ergonomie et les différentes offres du portail. Il s'agit également de participer à la rémunération de la personne chargée de faire connaître ce portail.

4. LES AUTRES POSSIBLES : « DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET REFONTE DU SITE »

Les Autres Possibles est un magazine papier fondé en 2016, diffusé en Loire-Atlantique qui défend la justice sociale et la justice écologique au moyen de l'information et de la médiation en expliquant et décryptant les enjeux sociaux et environnementaux. L'équipe a développé d'autres activités telles que des ateliers d'éducation aux médias et un studio éditorial engagé.

Le FPL a accordé une avance remboursable à hauteur de 20.000 euros pour un projet de développement territorial et de refonte du site internet. Ce projet a pour objectif la pérennisation économique du magazine grâce à l'augmentation du lectorat régulier et ponctuel, tout en le faisant connaître sur un territoire étendu pour toucher un public plus large.

5. MEDIACITÉS : « RADAR 2026 : ÉLUS ET CANDIDATS AUX MUNICIPALES À L'ÉPREUVE DES FAITS » AVEC MOB

Mediacités est un journal indépendant d'investigations locales implanté à Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, et MOB est un média vidéo spécialisé sur les enjeux de la démocratie.

Le FPL a accordé un soutien financier à hauteur de 22.000 euros pour mener à bien le projet « Radar 2026 : élus et candidats aux municipales à l'épreuve des faits » en collaboration avec le média MOB.

Ce projet a pour objectif de proposer un dispositif de traitement des élections municipales 2026 complet et original s'appuyant sur les compétences respectives des deux médias. En développant, entre autres, un outil de suivi des promesses électorales faites lors de la dernière campagne et des comparatifs des programmes des candidats aux élections.

6. MEDIACITÉS/WE REPORT : « ENQUÊTER SUR UN PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL MAJEUR »

We Report est un collectif international de journalistes indépendants tourné vers l'investigation et le reportage au long cours. Mediacités est le média porteur pour la réalisation d'un projet d'enquête journalistique réalisé par We Report. Le FPL a accordé un soutien financier au projet à hauteur de 18.000 euros, dont 4.000 euros qui seront dédiés au recrutement d'une personne chargée de la mise en place de partenariats pour la diffusion de l'enquête réalisée.

Le projet de Mediacités, en partenariat avec le collectif de journalistes We Report, a pour objectif d'enquêter sur des problèmes environnementaux majeurs.

7. PARALLÈLE SUD : « CRÉER UNE APPLICATION IOS ET ANDROID POUR DÉVELOPPER L'AUDIENCE DU MÉDIA »

Créé il y a trois ans, Parallèle Sud est un site d'information et représente l'un des rares médias indépendants sur l'île de La Réunion. Il traite de l'actualité et mène des investigations. Le journal est géré par une association à but non lucratif, et n'a donc pas d'actionnaire.

Le FPL a accordé un soutien financier de 15.000 euros pour un projet de création d'applications iOS et Android. L'objectif est de continuer à développer l'audience de Parallèle Sud grâce à une adaptation des contenus plus qualitative et nouer un lien plus fort avec ses lecteur·ices, qui consultent à 62 % sur smartphone le site de Parallèle Sud.

8. SYNTH.MEDIA : « TECHNOMYTHES - PLONGÉE AU COEUR DES RÉCITS TECHNO-CRITIQUES »

Synth est un média indépendant en ligne d'analyse critique qui clarifie les enjeux du présent technologique. Positionné à l'intersection des sciences sociales et des techniques, Synth se concentre sur l'influence politique, économique, sociale, sociétale et culturelle des acteurs clés de la tech, de l'intelligence artificielle et propose des alternatives.

Le FPL a accordé un soutien financier à hauteur de 10.000 euros pour la réalisation de dix vidéos s'attaquant aux mythes fondateurs du numérique et aux discours qui façonnent notre rapport aux technologies. Le format, intitulé « Technomythes » a pour objectif de remettre en question les histoires qu'on nous raconte sur la tech, et de donner au public des outils pour se forger un regard critique et éclairé.

IV. L'IMPACT DU SOUTIEN DU FPL SUR LES MÉDIAS LAURÉATS EN 2024

À l'issue de l'instruction des quarante-quatre candidatures et des auditions menées par les experts du conseil stratégique, le Fonds avait retenu en 2024 les projets de neuf médias indépendants : Basta!, Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, Mouais, MedFeminiswiya, StreetPress, Vert et Voxeurop. Le cinquième appel à projets était doté de 200.000 euros. Divisé de la sorte : des avances remboursables d'un montant total de 81.000 euros, ont été accordées à Basta! et StreetPress ; des aides financières à hauteur de 119.000 euros ont été versées à Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, MedFeminiswiya, Mouais, Vert et Voxeurop.

A. BASTA! : LA REFONTE D'UNE PLATEFORME MULTI-SUPPORT

Le portail des médias indépendants est un site qui propose chaque jour une sélection d'articles publiés dans de multiples titres de la presse indépendante (enquêtes, reportages, décryptages, grands entretiens…). Cette « revue de presse » étoffée met en valeur les thématiques sociales et écologiques. Basta! a obtenu un soutien du Fonds pour une presse libre sous la forme d'une avance remboursable de 40 000 euros.

Cette avance devait permettre le développement graphique et technique d'un nouveau site web, le Portail des médias indépendants, dont l'objectif est de proposer une sélection quotidienne d'articles issus de 300 médias indépendants, français et étranger, choisis et proposés par les journalistes de Basta!.

L'avance du FPL a permis à Basta! de financer la « deuxième » phase du projet, à savoir le développement graphique et technique du site. Le coût du projet ayant été fortement revu à

la hausse, l'apport du FPL a été concentré uniquement sur la partie graphique, c'est-à-dire le stade UX et le stade UI, mené en collaboration avec Datagif.

B. DISCLOSE / REMBOBINE : DÉMOCRATISER L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU JOURNALISME

Lancé en 2018, Disclose est un média qui publie des enquêtes sur des sujets d'intérêt public. Rembobine est un média émergent qui lutte contre l'obsolescence de l'info en proposant à ses lecteurs de revenir sur une actualité, une enquête passée et d'en évaluer l'impact.

L'aide financière d'un montant de 17.000 euros accordée à Disclose par le Fonds devait soutenir son projet collaboratif avec le média Rembobine visant à démocratiser l'évaluation de l'impact du journalisme.

Grâce au financement du FPL, Disclose et Rembobine ont pu mutualiser les savoir-faire et les bonnes pratiques sur l'impact mais aussi recruter conjointement un journaliste « chargé de l'impact », un intitulé inédit dans la presse française. Ce travail a mené ensuite à la création du premier guide du journalisme d'impact : un livre blanc d'évaluation regroupant 70 pages de méthodes pour penser l'impact d'une enquête dès sa conception, pour mesurer et valoriser cet impact et des exemples concrets.

Pour mettre en valeur le guide du journalisme d'impact, Disclose et Rembobine ont décidé d'allouer une fraction de l'aide du FPL à la conception et au développement d'une page de téléchargement (« landing page ») innovante et attrayante, réalisée par l'agence Datagif. Grâce à cette page, 1385 téléchargements du guide ont été effectués depuis cette page entre septembre 2025 et janvier 2026. Elle est devenue le premier résultat affiché sur Google avec la requête « journalisme impact ». Le guide était téléchargeable aussi via QR Code. Disclose et Rembobine ont également organisé le « Festival du journalisme d'impact » où plus de 200 journalistes et citoyen·nes rassemblé·es pour la présentation du guide.

L'aide du FPL a permis de mettre en place un espace de ressources pratiques et pédagogiques en accès libre, sur le site Rembobine, pour les rédactions qui souhaitent engager une démarche d'impact au sein de leur média. Disclose a également concrétisé son projet de newsletter ponctuelle dédiée à l'impact de ses enquêtes. Un format éditorial pour valoriser le suivi des sujets qui ont fait la une du média.

Par ailleurs, 25 rédactions ont été initiées à la mesure d'impact et 2 rédactions ont fait appel aux services de Rembobine pour le suivi de l'impact de leurs enquêtes : Splann! et StreetPress.

C. L'ARLÉSIENNE : PROMOUVOIR LE JOURNALISME PARTICIPATIF

Lancée en 2017, L'Arlésienne est un journal trimestriel qui traite de l'information locale à Arles et ses environs. L'aide financière de 17.000 euros du FPL a contribué à développer « Chose publique : rédaction ouverte » : un projet de journalisme participatif à la fois d'éducation aux médias et de participation à l'élaboration d'un journal avec l'objectif d'accroître le nombre de lectrices et lecteurs.

L'appui du FPL pour soutenir le projet « Chose publique, rédaction ouverte » a permis un soutien financier pour rémunérer l'équipe et un effort particulier du journal pour se rapprocher de ses lecteurs et du monde associatif et ainsi partager les techniques de recherche et de production d'information. La réalisation de ce projet s'est déroulée tout au long de la saison 2024-2025. Au total, L'Arlésienne a mené cinq cycles différents, dont trois auprès d'associations oeuvrant dans et pour le public des quartiers prioritaires de la ville menant à la publication d'articles dans plusieurs numéros de L'Arlésienne entre l'automne 2024 et l'été 2025, ainsi que le Festival les Bazarettes, festival artistique et féministe au printemps 2025: réalisation de deux émissions et autant de reportages avec les participant·es du festival.

Ces cycles de travail ont permis des rencontres de milieux sociaux différents. Des habitants des quartiers prioritaires se sont intéressés au monde journalistique. Ce projet a aussi permis de nouvelles rencontres pour l'équipe du journal. Ces temps d'atelier ont permis aux journalistes de rencontrer de nouvelles sources. Un participant est également devenu un bénévole de l'association, il participe aux conférences de rédaction et aide notamment lors des événements de sortie de l'Arlésienne à tenir des tables de vente. La saison de « rédaction ouverte » a eu des effets positifs sur la connaissance du territoire et de ses habitants au-delà des cercles de connaissances pour la richesse de la dynamique collective du journal avec ses lecteurs.

« Chose publique » est aussi une infolettre. L'Arlésienne publie et continue de publier cette infolettre qui permet de diffuser auprès du public et sur l'espace public les délibérations avant qu'elles ne soient votées en conseil municipal participant ainsi à la richesse du débat démocratique et la transparence de la vie publique. Neuf infolettres de ce type ont été réalisées par les journalistes de la rédaction et publiées sur larlesienne.info, à chaque conseil municipal.

En 2024 et 2025, la subvention du FPL a permis la rémunération de l'équipe permanente de l'Arlésienne et de pigistes sur le projet « Chose publique, rédaction ouverte ». Ce projet a permis de maintenir le volume de temps de travail rémunéré et de l'augmenter de 2 en 2024 à 2,3 en 2025.

D. LE BONDY BLOG : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION, RENFORCEMENT ET DIFFUSION

Média en ligne né des révoltes urbaines de 2005, Le Bondy Blog donne la parole aux habitants des quartiers populaires et raconte le quotidien de celles et ceux que l'on n'entend pas ou dont la parole est déformée, stigmatisée, minorisée.

Le FPL a accordé une aide financière d'un montant de 17.000 euros. Le projet « Des visages derrière la gentrification des quartiers populaires » a pour objet la production d'une série documentaire vidéo pour aller à la rencontre des habitants qui ont dû quitter ces quartiers pour reculer encore plus loin du centre-ville, développer de nouveaux points de contacts du média avec ses publics grâce à une nouvelle stratégie de communication, de renforcement et de diffusion. Le projet vise à documenter les effets de la gentrification à travers les trajectoires de personnes et de familles ayant quitté leurs quartiers populaires sous l'effet des évolutions urbaines, économiques et immobilières.

Le projet a été conduit en priorité sur une phase de développement éditorial et de pré-production, comprenant : un travail de recherche et de documentation sur les dynamiques de gentrification ; la définition et l'affinement de l'angle narratif de la série ; l'identification des territoires et situations représentatifs des phénomènes étudiés ; un travail de repérage et de prise de contact avec des personnes concernées ; la réalisation d'entretiens exploratoires ; la constitution et la validation des personnages et récits principaux ; l'écriture des intentions éditoriales et de la structure des épisodes.

Le sujet traité impliquant de reconstituer des trajectoires résidentielles après le départ des quartiers d'origine, le travail de casting et de recherche des protagonistes a nécessité un temps de préparation plus long qu'initialement prévu. À ce stade du projet, les personnages principaux ont été identifiés et validés ; les lignes narratives sont stabilisées ; l'interview d'une première chercheuse a été réalisée, Anne Clerval ; la préparation éditoriale des épisodes est finalisée.

Environ 5.000 euros ont été mobilisés, principalement sur la phase de développement et de pré-production :

- Coordination éditoriale et gestion de projet
- Recherche et documentation, repérages et déplacements
- Casting et entretiens exploratoires
- Écriture et développement éditorial
- Premiers investissements matériels (préparation tournage)

Le reste de l'aide financière est réservé aux phases de production et de post-production, actuellement en cours de lancement.

E. MOUAIS : LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION DE SERVICES

Mouais est un journal d'information locale à Nice et ses environs. Créé en 2023 et composé de médias indépendants, le Syndicat de la Presse Pas Pareille (SPPP) promeut un journalisme combatif et militant et est un outil de mutualisation pour ses membres.

Le FPL a choisi de soutenir le projet du Mouais à hauteur de 17.000 euros en collaboration avec le SPPP intitulé « Un lieu commun pour la presse pas pareille » dont l'objet est la création d'une plateforme de mutualisation de services entre médias indépendants membres du SPPP.

Grâce au soutien du FPL, le SPPP a embauché un permanent à mi-temps afin de coordonner la mise en place structurelle du SPPP, la création du site Internet et son lancement national fin mai 2025. Ainsi, entre juillet 2024 et mai 2025, le SPPP a procédé à la création de son association ainsi qu'à la création du site internet. Le lancement du SPPP a été réalisé lors du festival Ça Presse, du 20 au 23 mars 2025 à Lyon.

Si, en mars 2025, le SPPP comptait 20 médias adhérents, il a en décembre de cette même année plus que doublé ce nombre, avec 43 médias adhérents, avant une nouvelle campagne d'adhésion début 2026 : L'Âge de Faire, Mouais, Les Autres Voix de la Presse, Silence, IPNS, Transrural Initiatives, La Brèche, L'Empaillé, Le Chiffon, Inf'OGM, Lisbeth, Sciences Critiques, Le Ch'ni, Politis, Fakir, Mefia TE !, Le Postillon, Radio Galère, La Trousse Corrézienne, La Brique, CQFD, Low Tech Journal, 18e du mois, Le Zéphyr, Homo Nuclearus, Radio Parleur, L'Arlésienne, Lettre Éducation Authentique, Petit ZPL, Chéribibi, Foutou'art, Cerises la coopérative, Le Moment, Rue89 Bordeaux, Primitivi, La Lettre à Lulu, Revue Z, La Garance Voyageuse, La Pégazette, Les Nouveaux Crieurs, Laboris-info, Fruits Oubliés.

Le modèle du SPPP intéresse et permet aux médias papiers d'augmenter leur nombre d'abonnements. Le SPPP est précurseur dans l'alliance entre médias indépendants. Un dossier rassemblant les principales revendications du SPPP, relatives notamment à la grande précarité qui règne dans l'écosystème de la presse indépendante, est par ailleurs en cours de rédaction et de mise en page.

F. MEDFEMINISWIYA : AUGMENTER SA VISIBILITÉ ET SON LECTORAT

Medfeminiswiya est un site d'information en trois langues (arabe, français, anglais) créé par un réseau féministe qui rassemble des femmes journalistes travaillant dans la région méditerranéenne.

Le FPL a accordé une aide financière d'un montant de 17.000 euros pour soutenir le projet « La visibilité, une urgence absolue » qui visait à renforcer la visibilité du média et augmenter

son public afin de pérenniser son modèle économique. Concrètement, l'aide du FPL avait pour objectif de soutenir la présence de MedFemiNiswiya sur les réseaux sociaux à travers le recrutement d'une community manager, la rédaction de publications et de campagnes promotionnelles sur les réseaux sociaux en trois langues et la promotion des publications.

L'équipe de MedFemiNiswiya a donc contacté plusieurs organisations auxquelles confier de manière organique à la fois le travail de rénovation globale du site, la conception d'une représentation graphique sur les réseaux sociaux et d'une campagne de lancement du nouveau site. Le lancement de la nouvelle plateforme est prévu pour la fin mars 2026.

MedFemiNiswiya est une plateforme en trois langues que doit maîtriser la community manager. N'ayant pas réussi à recruter une personne possédant ces compétences, l'équipe a finalement engagé une personne dont le travail a été complété par celui d'une rédactrice web, qui assurait jusqu'alors la gestion des réseaux sociaux et qui a continué à s'occuper des publications en arabe. L'équipe a décidé de limiter la promotion des articles aux dossiers les plus importants, en attendant que le nouveau site soit prêt et d'investir massivement dans sa visibilité et sa diffusion. Les dossiers sont en effet le format le plus caractéristique du média, constitué de recueils d'articles – enquêtes, reportages, interviews – autour d'un même thème exploré sous différents angles et dans différents pays. Les promotions effectuées se sont toutefois souvent heurtées aux restrictions imposées par Meta.

Enfin, l'audience de MedFemiNiswiya a plus que doublé depuis que le Fonds pour une presse libre a choisi de soutenir ce média.

G. STREETPRESS : VERS UN MODÈLE DE MEMBERSHIP

StreetPress est un média en ligne d'enquêtes et de culture urbaine lancé en 2010 qui défend l'information populaire, accessible à toutes et tous. Dans le cadre de l'avance remboursable de 36.000 euros accordée par le FPL, StreetPress a engagé en 2024 un projet stratégique visant à faire évoluer son modèle économique vers un système de membership fondé sur les dons récurrents, afin de garantir sa stabilité financière et son indépendance éditoriale à long terme.

Le projet soutenu par le Fonds pour une presse libre a atteint, voire dépassé, ses objectifs initiaux. Il a permis à StreetPress d'opérer une transition majeure vers un modèle économique plus stable, fondé sur l'engagement direct de ses lecteurs. Il est parvenu à stabiliser son modèle économique : la part des dons récurrents permet de lisser les revenus et de réduire la dépendance aux campagnes ponctuelles, répondant directement à l'objectif initial de sécurisation financière. Ce développement a été rendu possible grâce au recrutement d'une personne en CDI, qui a pu travailler à structurer et développer la stratégie de membership et l'animation de la communauté. Pour mener à bien le développement du modèle de dons récurrents, StreetPress a mis en place un dispositif complet visant à encourager la bascule vers le don mensuel, mais a également structuré son idée de « club » de membres, afin de déployer une offre visant à renforcer le lien avec les

donateurs. Ainsi, en 18 mois, StreetPress atteint 15.500 donateurs sur l'année 2025, dont 9.200 donateurs récurrents.

Ce changement structurel constitue un levier essentiel pour garantir, sur le long terme, l'indépendance éditoriale et la capacité d'impact du média. Le soutien du FPL a permis de franchir un cap décisif dans la transformation du modèle économique. Sans cet appui, cette croissance rapide et structurante n'aurait pas été possible.

H. VERT : UNE SÉRIE D'ENQUÊTES POUR TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS

Vert est un média en ligne, créé en 2020, qui raconte toute l'actualité de l'écologie de manière simple et accessible, pour permettre au plus grand nombre de comprendre les crises écologiques.

Il a obtenu le soutien du FPL à hauteur de 17.000 euros pour son projet « Eau secours » visant à produire une série d'enquêtes pour mieux faire connaître Vert et toucher de nouveaux publics avec une stratégie de transformation en dons. L'aide financière de 17.000 euros du FPL a été strictement affectée aux dépenses directement liées à la production et à la diffusion du projet « Eau secours », conformément au budget prévisionnel présenté lors de la candidature.

Le projet « Eau secours » a constitué l'un des temps forts éditoriaux de l'année 2024 pour Vert. Grâce au soutien du Fonds pour une presse libre, cette série d'articles a permis de traiter en profondeur un enjeu central pour l'avenir de nos sociétés : la disponibilité, la qualité et le partage de la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique accéléré. L'aide financière du FPL a joué un rôle déterminant dans la réalisation de ce projet, en permettant à Vert de mobiliser des moyens journalistiques renforcés : recours accru à des pigistes spécialisés, enquêtes de terrain, production de formats multimédias exigeants et coordination éditoriale dédiée. Elle a ainsi contribué directement à la qualité, à la rigueur et à l'indépendance du travail journalistique mené. Au-delà de la production éditoriale elle-même, « Eau secours » a eu un impact structurel significatif pour Vert. Le projet a consolidé la place du média comme acteur de référence sur les enjeux écologiques complexes, renforcé sa crédibilité auprès du grand public comme des professionnels de l'information, et contribué à l'élargissement de ses audiences, de sa communauté et de sa base de soutien.

I. VOXEUROP : DES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES POUR FIDÉLISER LES ABONNÉS

Voxeurop est un média en ligne créé par des journalistes issus de toute l'Europe. Il est géré par une coopérative européenne de presse qui rassemble journalistes, traductrices et traducteurs, médias partenaires, ainsi que des lectrices, lecteurs et membres fidèles de plus de 30 pays.

Le FPL a accordé une aide financière de 17.000 euros pour financer des développements techniques afin d'améliorer l'acquisition d'abonné.es et donc de renforcer la pérennité économique du média. Initialement conçu comme une refonte de l'offre d'abonnement, le projet a connu une réorientation stratégique majeure à partir de l'automne 2024. À la suite d'échanges avec des experts du secteur et d'une analyse approfondie des spécificités de Voxeurop et de son audience paneuropéenne, le modèle par abonnement a été progressivement abandonné au profit d'un modèle centré sur le don comme pilier principal du financement. Cette évolution, pleinement assumée et régulièrement partagée avec le Fonds, a été renforcée par le rejet tardif du cofinancement attendu du Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) à l'été 2025, conduisant à redimensionner le projet de manière pragmatique tout en conservant ses objectifs fondamentaux : renforcer l'autonomie financière du média et structurer une relation durable avec son lectorat.

Le soutien du FPL a ainsi permis de mener à bien une transition opérationnelle réaliste et structurante, articulée autour de trois axes : la refonte des pages et messages de soutien du site, l'optimisation du tunnel de conversion via la newsletter et un CRM multilingue, et la conduite d'une première campagne de dons et d'achat de parts sociales à l'automne 2025. Cette campagne, portée par l'ensemble de la rédaction et enrichie par des temps d'échange directs avec les donateurs, a permis de collecter près de 18.700 euros, de mobiliser 310 donateur.rices et d'installer des bases solides pour un financement plus récurrent (près de 30% de donateur.rices mensuel.les). Au-delà des résultats financiers, le projet a renforcé la fidélisation, l'engagement et le lien de confiance entre Voxeurop et son lectorat, tout en posant les fondations d'un modèle de soutien citoyen adapté à un média indépendant, multilingue et européen.

Si le choix du FPL s'est orienté sur les projets de ces médias, c'est parce qu'ils répondent à ses objectifs : défendre le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, ainsi que promouvoir un journalisme d'intérêt public en portant des valeurs humanistes, rejetant les discriminations et refusant les injustices.

Soucieux de leur apporter un soutien effectif dans des délais relativement courts, le Fonds a versé la totalité de son aide aux médias lauréats entre juillet et octobre 2025.

V. LISTE DES PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU FPL

Le Fonds a accordé en 2025 des aides financières à hauteur de 283.250 euros à dix-sept projets présentés par dix-neuf médias indépendants, dont trois collectifs de pigistes via des médias porteurs dans le cadre de deux appels à projets : Basta! et Hors Cadre, L'Arrière Cour, Basta!, Disclose et La Topette, Orient XXI, Le Poulpe, L'Arlésienne et Presse-Papiers, L'Observatoire des Multinationales, Rue89 Lyon, Les Autres Possibles, Arrêt sur images,

Mouais et le SPPP, La Disparition, Mediacités et MOB, We Report et Mediacités, Synth, Parallèle Sud.

A. BASTA!

Adresse siège social : Chez Association Alter Medias, 5 avenue Paul Langevin, 93100 - Montreuil
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 27.000 euros (aide financière)
Description des oeuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquêtes. « La nouvelle philanthropie d'extrême droite »
Directeur de publication : Monsieur Jean-Marie FARDEAU

B. BASTA!

Adresse siège social : Chez Association Alter Medias, 5 avenue Paul Langevin, 93100 - Montreuil
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 10.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « Hooliganisme et ultras : l'école de recrutement de l'extrême droite ».
Directeur de la publication : Monsieur Jean-Marie FARDEAU

C. DISCLOSE

Adresse siège social : 62, rue André Joineau 93310 – Le Pré-Saint-Gervais
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 15.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Travail d'investigation sur « les nouveaux instituts de déformation »
Directrice de publication: Madame Magali SERRE

D. L'ARLÉSIENNE

Adresse siège social : 300, boulevard Chave, 13005 - Marseille
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 16.500 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « Le Sud-Est, laboratoire de la casse sociale de l'extrême droite »
Directeur de publication : Monsieur Éric BESATTI

E. L'ARRIÈRE-COUR

Adresse siège social : 30, rue Tête d'Or, 69006 - Lyon
Forme juridique : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU)
Montant du soutien du FPL : 4.500 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « Quelle agriculture l'extrême droite défend-elle vraiment ? ».
Directeur de publication : Monsieur Raphaël RUFFIER-FOSSOUL

F. LE POULPE

Adresse siège social : 72, rue de Lessard, 76100 - Rouen
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Montant du soutien du FPL : 6.000 euros (aide financière)
Description des oeuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « L'Orne, département rural de longue date aux mains de la droite républicaine bon teint, sous les coups de boutoir de l'extrême droite ».
Directeur de publication : Monsieur Gilles TRIOLIER

G. L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

Adresse siège social : 38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 12.750 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « Faf-up Nation, disséquer les liens entre les milieux de la tech et l'extrême-droite en France ».
Directeur de publication : Monsieur Olivier PETITJEAN

H. ORIENT XXI

Adresse siège social : 7 rue des Carmes, 75005 - Paris
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 10.500 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « Allemagne-Autriche, l'extrême-droite entre soutien à Israël et fantômes antisémites ».
Directeur de la publication : Monsieur Alain GRESH

I. RUE89 LYON

Adresse siège social : 123, rue André Bollier , 69007 - Lyon

Forme juridique : Société coopérative de production ou Société coopérative et participative (Scop)
Montant du soutien du FPL : 11.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Enquête. « L'extrême droite à Lyon : quinze ans d'impunité »
Directeur de la publication : Monsieur Pierre LEMERLE

J. LA DISPARITION

Adresse siège social : 58 Boulevard de Strasbourg, 31000 - Toulouse
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Montant du soutien du FPL : 10.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : « La Correspondance », qui a pour objectif la publication de correspondances entre écrivain·es françai·ses.
Directeur de la publication : Monsieur François DE MONÈS

K. ARRÊT SUR IMAGES

Adresse siège social : 7, avenue de la porte de Vanves, 75014 - Paris
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Montant du soutien du FPL : 60.000 euros (avance remboursable)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Développer un projet de création d'un portail d'abonnement et de lecture commun de la presse indépendante, intitulé « La Presse Libre ».
Directeur de la publication : Monsieur Robin ANDRACA

L. MOUAIS

Adresse siège social : 1, rue Spitalieri, 06300 - Nice
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 15.000 euros (subvention)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Projet « Un syndicat de lutte pour la presse libre, la suite ».
Directeur de la publication : Monsieur Mačko DRÀGÀN

M. LES AUTRES POSSIBLES

Adresse siège social : 26 rue Alsace Lorraine 44400- Rezé
Forme juridique : Société coopérative de production ou Société coopérative et participative (Scop)

Montant du soutien du FPL : 20.000 euros (avance remboursable)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Projet de développement territorial et de refonte du site internet
Directrice de la publication : Madame Marie LE DOUARAN

N. MEDIACITÉS

Adresse siège social : Locaux Motiv' - 10 bis, rue Jangot 69007 - Lyon
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Montant du soutien du FPL : 22.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : projet « Radar 2026 : élus et candidats aux municipales à l'épreuve des faits » en collaboration avec le média MOB.
Directeur de la publication : Monsieur Nicolas BARRIQUAND

O. MEDIACITÉS

Adresse siège social : Locaux Motiv' - 10 bis, rue Jangot 69007 - Lyon
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Montant du soutien du FPL : 18.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Le projet de Mediacités, en partenariat avec le collectif de journalistes We Report, a pour objectif d'enquêter sur des problèmes environnementaux majeurs.
Directeur de la publication : Monsieur Nicolas BARRIQUAND

P. PARALLÈLE SUD

Adresse siège social : 6, lotissement les Cytises, 97410 Saint-Pierre - La Réunion
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 15.000 euros (aide financière)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Projet de création d'applications iOS et Android.
Directrice de la publication : Madame Anouk CELLIER

Q. SYNTH

Adresse siège social : 38 avenue de Joinville , 94130 - Nogent sur Marne
Forme juridique : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU)
Montant du soutien du FPL : 10.000 euros (aide financière)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Réalisation de dix vidéos d'attaquant aux mythes fondateurs du numérique et aux discours qui façonnent notre rapport aux technologies
Directeur de la publication : Monsieur Gerald HOLUBOWICZ

R. L'EMPAILLÉ

Adresse siège social : L'Atelier Médiatique - 4, avenue Bessière- 12230 Marcillac Vallon.
Forme juridique : Association loi 1901
Montant du soutien du FPL : 2.894 euros (aide financière dans le cadre du fonds Ripostes)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : couvrir les coûts liés à sa défense dans la procédure pour injure publique intentée par le directeur général de la police municipale de Perpignan.
Directeur de la publication : Monsieur Émile PROGEAULT

S. RUE89 LYON

Adresse siège social : 123, rue André Bollier, 69007 - Lyon
Forme juridique : Société coopérative de production ou Société coopérative et participative (Scop)
Montant du soutien du FPL : 7.000 euros (aide financière dans le cadre du fonds Ripostes)
Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : Couvrir les coûts liés à sa défense dans la procédure pour diffamation publique intentée par l'entreprise TFIF.
Directeur de la publication : Monsieur Pierre LEMERLE.

VI. LE FPL EN CHIFFRES

Le seuil de 153 000 € de dons reçus a de nouveau été franchi en 2025. Le Fonds est donc soumis à l'obligation d'inclure dans ses comptes annuels : un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public et des précisions dans l'Annexe de ses comptes annuels quant à leur élaboration.

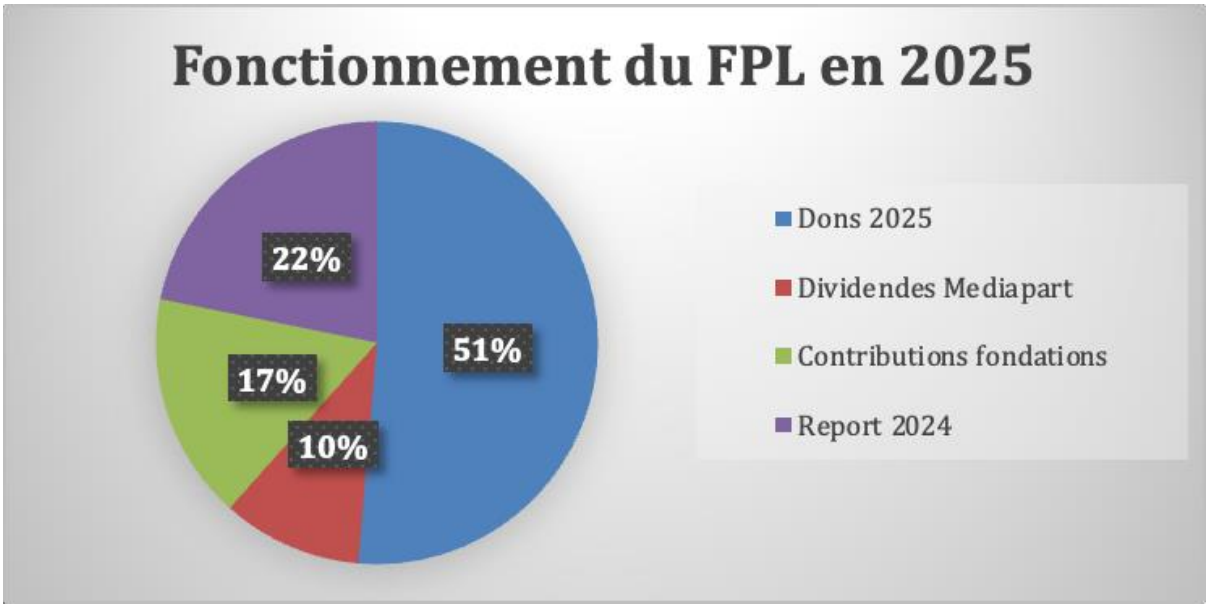

Au cours de l'année 2025, le fonctionnement du Fonds a été assuré par :

- Le montant des **dons** provenant des campagnes d'appel à la générosité du public qui s'élève à 552.922 €
- Le montant de 178.395€ des **contributions financières** provenant de fondations françaises et européennes
- Les **dividendes** d'un montant de 110 303 € versés par la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM) dont le FPL détient la totalité des parts sauf une
- Les **réserves** liées à la générosité du public en début d'exercice d'un montant de 235.040 €

En 2025, le montant des dividendes versés au FPL permet de couvrir en grande partie **les frais de fonctionnement du FPL**, qui s'élèvent à environ 140.000 € par an. Les frais de fonctionnement se limitent aux frais de personnel et aux frais administratifs qu'implique la gestion d'un fonds de dotation. Le Fonds loue deux postes à Paris 11.

Les frais de personnel correspondent aux salaires de la directrice exécutive du Fonds, de la responsable communication/évènementiel, du chef de projets et du monteur/réalisateur. A cela s'ajoutent les coûts de fonctionnement très réduits et de développement du site internet ainsi qu'aux cotisations sociales qui y sont associées.

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble de ces frais sont affectés selon l'estimation du temps consacré par :

- la directrice exécutive aux missions du FPL (50%), à son fonctionnement (15%) et à la recherche de fonds (35%)
- la responsable communication/évènementiel aux missions du FPL (30%) et à la recherche de fonds (70%)
- le chef de projets et le monteur/réalisateur aux missions du FPL (100%)

Les **dons collectés** par le Fonds sont ainsi **destinés exclusivement à la mission d'intérêt général** du Fonds, la défense du pluralisme de la presse et l'indépendance de l'information, et plus précisément au soutien aux médias indépendants. Aucun frais d'appel à la générosité du public n'est prélevé sur le montant des dons collectés en 2025.

Les dons collectés auprès du public ont ainsi été employés pour réaliser les missions sociales du Fonds, à savoir :

- Les actions réalisées par le FPL dont le montant s'élève à 66.743 euros et correspondent à la préparation des appels à projets, le processus de sélection des candidats, le suivi des projets soutenus ou encore les interventions du Fonds dans le débat public
- Le soutien financier du FPL attribué aux médias indépendants lauréats des deux appels à projets pour un montant global de 283.250 € répartis comme suit: 113.250€ d'aides financières pour le sixième appel à projets; 170.000€ pour le septième appel à projets dont 90.000€ d'aides financières et 80.000 € sous forme d'avances remboursables à partir de la troisième année.

Au 31 décembre 2025, le FPL dégage un résultat de **327.707 euros.**

VII. LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES

Conformément aux principes énoncés dans sa Charte éthique, le FPL s'engage à la plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une gestion financière transparente.

Entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025, le montant total des dons perçus par le Fonds s'élève à **552.922 euros**, soit une **augmentation de 124.667 euros** de dons par rapport au montant global des dons collectés en 2024, soit **une progression de 29%.**

Les membres du Fonds souhaitent communiquer autant que possible sur les dons reçus pour soutenir ses actions. Ce **principe de transparence** vise à démontrer la **pleine indépendance d'action** du FPL et l'**absence de conflit d'intérêts**. Le FPL a reçu deux dons importants de personnes physiques (un don de 5.000€ et un don de 10.000€). Ces deux donateurs resteront anonymes, puisque dévoiler leur identité n'est en rien d'intérêt public et pourrait porter atteinte au respect de leur vie privée. Les éléments identifiant nos donateur.rices constituent en effet des données à caractère personnel au sens de l'article 4 du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).

Le FPL a également reçu des contributions financières des fonds et des fondations suivant.es :

- Civitates : 82.415 euros
- Fonds Inkermann : 60.000 euros
- Fondation Léopold Mayer : 30.000 euros
- Fondation We Change : 5.980 euros

Les dons récurrents ont, par ailleurs, sensiblement augmenté en 2025. Ce ne sont pas moins de 561 donateur.rices qui contribuent mensuellement aux actions du FPL (mois de référence : décembre 2025). Le montant total annuel de ces dons récurrents s'élève à **71.995 €** (entre 1 et 300 €), ce qui représente une augmentation de **28.213,54 €** par rapport à l'année 2024, soit **une progression de 64,4 %**.

Les dons perçus en provenance de l'étranger proviennent de vingt-neuf pays (membres de l'Union européenne et hors UE) pour un montant global de 11.132 euros. La répartition par pays est disponible dans l'annexe des comptes annuels.

Consulter nos deux textes de référence pour l'année 2025 :

- Le rapport de l'expert-comptable
- Le rapport du commissaire aux comptes

Paris, le 2 juin 2026

François BONNET
Président du FPL